

CONSERVES GONIDEC Conserverie Gonidec rappelle RILLETTES DE SARDINES AUX TOMATES



- Noms des modèles ou références concernés : verrine 125g sous étui
- Marque : **MOUETTES D'ARVOR**
- GTIN 3365629120018 Lot 08/11/2026 Date de durabilité minimale 08/11/2026
- Conditionnements : verrine sous étui
- Date début/fin de commercialisation : du 16/11/2022 au 23/11/2022
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Marque de salubrité : FR 29-039-512 CE
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Leclerc, Carrefour, Géant Casino, Intermarché

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Taux d'histamine non conforme
- Risques encourus par le consommateur : Toxines endogènes : histamine (poissons, fromages, boissons alcoolisées, charcuteries)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :
Les toxi-infections alimentaires à histamine apparaissent en ½ heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les symptômes observés sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées car elles peuvent en outre présenter des troubles respiratoires aigus : elles doivent absolument s'abstenir de consommer les denrées mentionnées et, en cas d'apparition de tels symptômes, consulter sans délai le service des urgences. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement, Echange.
- Date de fin de la procédure de rappel : dimanche 25 décembre 2022

CONTACT

- Numéro de contact : 0659127473

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre